

A toute la population de Saint-Jacques-de-Leeds,

En vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir en tant que maire, de présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Le présent rapport traite principalement des états financiers de 2014, des indications préliminaires pour la fin de l'année 2015, des orientations générales pour l'année 2016 et du plan triennal 2016-2017-2018. De plus, en vertu du 3^e et du 4^e alinéa du susdit article, vous trouverez à l'annexe la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25,000 \$ pour chacun des fournisseurs dont les contrats ont été conclus après le dernier discours du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

En 2014, le budget était de 1 170 984 \$. Les résultats de fin d'année, compilés démontraient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 391 056\$.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable « Raymond, Chabot, Grant, Thornton ». À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2014 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2015, la municipalité dispose d'un budget de 1 164 006 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement telles que prévues. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

4. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (versée du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015)

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la «*Loi sur le traitement des élus municipaux*». En vertu de l'article 11 de la loi, le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité. À cet égard en voici le détail au 30 septembre 2015 :

	MAIRE	CONSEILLERS
Allocation :	3 602 \$	5 011 \$
Rémunération :	7 891 \$	10 976 \$

Les élus reçoivent une rémunération et allocation de base ainsi qu'une rémunération et une allocation pour leurs présences aux séances ordinaires, extraordinaires et aux réunions préparatoires à ces séances, le tout selon le règlement numéro 282.

5. INDICATEURS DE GESTION : REDDITION DES COMPTES

Tel que prévu par la loi, je dépose, devant cette assemblée, les indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal. Ces indicateurs obligatoire sont présentés sous cinq (5) activités lesquelles sont : La sécurité publique, le transport routier, l'hygiène du milieu, la santé financière de la municipalité et les ressources humains. Toute personne désireuse d'en prendre connaissance pourra, soit se présenter au bureau municipal pendant les heures d'ouverture ou en faire la demande par courriel.

6. L'ANNÉE 2015 EN REVUE

6.1 Sécurité publique

Un montant de 66 266 \$ a été versé pour les services de la Sûreté du Québec

6.2 Voirie

Un montant de 73 782 \$ a été investi pour l'entretien et la réparation des routes/rues municipales, dont :

- Creusage de fossés, empierrement en zone d'érosion, réparation d'accotement et enlèvement de ponceau problématique dans la route des Chutes ;
- Creusage de fossés, abaissement de 2 ponceaux et concassage de pierres pour créer un fossé dans le rang 6 Ouest ;
- Creusage de fossés, empierrement en zone d'érosion et rechargement dans la route des Champs Fleuris Sud ;
- Changement et abaissement d'un ponceau dans le rang Townline (travaux de nature urgente dont les coûts ont été absorbés grâce à une gestion serrée d'autres travaux soumissionnés);
- Approfondissement d'un fossé dans la rue Gagné;
- Décapage de 170 m d'asphalte dans la route des Chutes ;
- Ponceaux abaissés et nettoyage de fossés.

Autres dépenses :

- L'entretien des espaces verts confié à deux étudiants.
- L'épandage d'abat-poussière : 9 812 \$.

- Balayage des rues : 1 611 \$.
- Débroussaillage et fauchage des abords de routes : 1 774 \$

Un montant de 30 000 \$ a été reçu du Ministère des Transports suite à la recommandation de notre député, M. Laurent Lessard.

6.3 Aménagement et mise en valeur de la rivière Osgood et Sunday : Phase 4

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du bassin versant de la rivière Osgood et Sunday évalué à près de 250 000\$, vient de se terminer à Saint-Jacques-de-Leeds, plus précisément entre la route 216 et le 6e rang. Réalisé par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine – ou truite mouchetée – une espèce indigène d'intérêt pour la pêche sportive.

La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds y a investi un montant de 20 000 \$ afin de permettre de voir les impacts positifs de cette réalisation non seulement sur l'environnement de cette rivière traversant notre municipalité mais également sur le tourisme, l'exploitation agricole et l'économie en générale.

Il est important de mentionner ici la participation de nos propriétaires privés riverains sans qui, ce projet n'aurait jamais pu prendre naissance. Un gros merci pour leur implication.

Une 5^e phase est à venir pour l'aménagement de cette rivière.

6.4 Travaux d'infrastructures : Aqueduc, Eaux pluviales, Eaux usées, Voirie

Les travaux corrigeant les dernières déficiences d'importance sont finalement en bonne voie de réalisation. Nous sommes confiants que ce contrat connaîtra son dénouement d'ici le 31 décembre.

Soyez assurés que les pénalités pour retard seront comptabilisées avec grand soin. Nos citoyens seront rassurés de savoir que nous sommes bien à l'intérieur des coûts anticipés au départ.

6.5 Permis

Nous avons autorisé jusqu'à ce jour 26 demandes de permis qui se répartissent comme suit :

- 12 permis de réparation, démolition, agrandissement
- 14 permis de construction (dont 3 pour des constructions résidentielles).

6.6 Développement résidentiel

La vente aux enchères débutée en septembre 2014 et qui s'est poursuivie jusqu'en début d'année 2015 a permis de vendre 3 terrains dans la rue des Prés Nord. Les nouvelles constructions sont déjà habitées. Sur le potentiel des 10 terrains, ayant les services, il en reste donc 5 à vendre. Rappelons que ces terrains sont à vendre au prix de 1.12 \$ du pied carré.

6.7 Comités para-municipaux

En 2015, la Municipalité a versé les montants suivants aux organismes qui oeuvrent sur le territoire :

- Bibliothèque La Ressource : 6 490 \$,
- Comité des Loisirs : 12 000 \$ (camp de jour, tournoi de balle et de hockey, pinch of leeds, activités dans le gymnase, patinoire, activités et gestion du Gym Excel).
- Corp. du Patrimoine du Canton de Leeds : 8 000 \$ (un montant de 5 000 \$ pour les activités courantes et un 3 000 \$ a été ajouté pour venir en aide au festival des contes et Légendes qui attirent de nombreux curieux venant de Leeds et des municipalités avoisinantes).

Le conseil municipal profite de cette occasion pour remercier tous les gens qui s'impliquent bénévolement au sein de la municipalité et font qu'elle est dynamique. Vous travaillez souvent dans l'ombre mais votre travail est apprécié !!!

6.8 Municipalité Amie Des Aînés (MADA) & La Politique familiale

Au cours de 2015, dans le cadre du projet MADA, une vaste consultation populaire a été entreprise dans le but de connaître les besoins des familles, des jeunes et des aînés en regard de leur milieu de vie et l'amélioration des infrastructures municipales. Une nouvelle Politique familiale et des aînés a vu le jour. Un plan de mise en oeuvre comprenant 31 actions a été adopté en septembre par le Conseil.

Dans le même ordre d'idée, la Municipalité en a profité pour faire une mise à jour de sa politique familiale qui datait de 2009.

La municipalité bénéficie d'une subvention totale de 18 450 \$ afin d'élaborer ces politiques et ainsi répondre aux besoins de sa population. L'établissement de cette politique et de son plan d'action permettra l'accès aux programmes subventionnés qui s'y rattachent et qui sont encore disponibles.

6.9 Centre Culturel

Des travaux se réaliseront fin 2015 début 2016 afin d'améliorer l'acoustique de la salle l'Amicale. Un montant de 5 300 \$ a été reçu dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés. S'ajouteront à ce montant 2 000 \$ gracieuseté de notre député M. Laurent Lessard.

7. PLAN TRIENNAL 2016-2017-2018 (PTI)

Tel que requis par la loi, Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) articles 953.1, 955 à 957, la municipalité doit produire son plan triennal d'immobilisations avant le 31 décembre de chaque année.

ANNEXE 1

Depuis le dernier discours du maire, et conformément au 3^e alinéa de l'article 955 du Code municipal, je, soussigné, Camille David, maire de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, dépose officiellement la liste des contrats comportant une dépense cumulative excédant la somme de 25 000 \$ pour chaque fournisseur.

- 9014-7992 Québec inc. : 137 942 \$ (déneigement)
- Henri & Norbert Nadeau inc. : 57 953 \$ (travaux divers voirie)
- Les Entreprises Sanifer inc. : 54 270 \$ (cueillette ordures et récupération)
- MRC des Appalaches : 79 375 \$ (quote-part et serv. d'évaluation)
- Raymond Chabot Grant Thornton : 29 005 \$ (vérificateur)
- Régie intermunicipale de la région de Thetford : 36 848 \$ (enfouissement)
- SNC – Lavalin inc. : 96 386.42 \$ (service professionnel)
- T.G.C. inc. : 215 347.14 \$ (décompte 11 - entrepreneur travaux aqueduc, égout, voirie et traitement).



Camille David, Maire

Le 2 novembre 2015

Notre PFI devra s'intégrer au processus des prévisions budgétaires de la municipalité dès cette année parce qu'il constitue un outil de planification indispensable à notre saine administration.

Le plan triennal d'immobilisations sera déposé lors du dépôt des prévisions budgétaires 2016 lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2015 (Budget).

8. UN REGARD SUR LES PROJETS POUR 2016

Nos objectifs sont les suivants :

- Finaliser le dossier Aqueducs / Égouts de manière optimale pour la communauté.
- Recevoir l'accord final du MAMOT en regard du programme de la TECQ 2014-2018 et enclencher les travaux de réfection sur la route des Chutes.
- Mettre en marche les actions édictées dans notre plan triennal
- Mettre en marche le plan d'action MADA
- Stimuler l'économie locale et travailler à son développement.

CONCLUSION

Votre conseil aura, comme à chaque année, la tâche complexe de préparer un budget dans les semaines à venir. Sachez que nous avons toujours comme objectif principal de vous donner des services adéquats selon vos besoins tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Pour terminer, il est difficile de faire abstraction des événements et des décisions politiques des différents paliers de gouvernement qui secouent en ce moment le monde municipal. Les structures régionales qui nous encadrent sont en pleine mutation. Il semble acquis que ces changements, hors de notre contrôle, viendront modifier les responsabilités que votre municipalité aura à assumer à l'avenir. Vos élus en sont conscients et sauront s'adapter j'en suis convaincu.

Permettez-moi enfin d'exprimer mes sincères remerciements aux membres du conseil, aux employés municipaux, aux pompiers et aux premiers répondants qui ont tous apporté leur collaboration, leur soutien et leur dévouement pour le mieux-être des citoyens et citoyennes. J'en profite également pour exprimer ma profonde gratitude à l'égard des bénévoles et des associations qui oeuvrent dans notre Municipalité; leur engagement et leur dévouement sont un gage certain du succès de nos entreprises communautaires.



Camille David, maire

le 2 novembre 2015